

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER,  
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
ET DE L'IMMIGRATION

Gendarmerie des transports aériens

**Décision n° 7040 du 9 mai 2012 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général de la gendarmerie des transports aériens**

NOR : IOCJ1204733S

Le commandant de la gendarmerie des transports aériens,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié, portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 18111 du 2 décembre 2011 (NOR : IOCJ1128671S),

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1<sup>er</sup> juin 2012 :

Gibrat, Jean-christophe                      Nigend : 125 095                      Numéro de livret de solde : 5 279 640

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> juin 2012 :

Masset, Christian                      Nigend : 128 527                      Numéro de livret de solde : 5 283 469

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> juin 2012 :

Rulliere, Fabrice                      Nigend : 142 962                      Numéro de livret de solde : 8 002 190

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> juin 2012 :

Jégo, Christophe                      Nigend : 158 836                      Numéro de livret de solde : 8 015 957

Fait le 9 mai 2012.

*Le général,*  
*commandant la gendarmerie des transports aériens,*  
DAMIEN STRIEBIG